

Union particulière pour le dépôt international des dessins et modèles industriels (Union de La Haye)

Assemblée

Quarante-sixième session (21^e session extraordinaire)
Genève, 7 – 15 juillet 2026

RAPPORT SUR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE DÉVELOPPEMENT JURIDIQUE DU SYSTÈME DE LA HAYE CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

établi par le Secrétariat

INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail sur le développement juridique du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels (ci-après dénommé "groupe de travail") a tenu sa quatorzième session du 6 au 8 octobre 2025. Mme Myrto Lambrou Maurer (Grèce) a assuré la présidence du groupe de travail. Le résumé présenté par la présidente figure dans le document [H/LD/WG/14/10 Rev.](#)
2. Le groupe de travail a élu Mme Elizabeth Jones (Royaume-Uni) présidente de la quinzième session.

DOCUMENTS DE PRIORITÉ

3. Le groupe de travail a pris note du document [H/LD/WG/14/2](#), qui contenait un rapport sur les consultations tenues par le Bureau international avec les offices des parties contractantes concernées au sujet de l'échange de documents de priorité dans le contexte du système de La Haye.

PROPOSITIONS DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'EXÉCUTION

4. Le groupe de travail a examiné les propositions de modification du règlement d'exécution de l'Acte de Genève (1999) de l'Arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels (ci-après dénommé "règlement d'exécution") visant à supprimer l'exigence de classe unique pour le dépôt de demandes multiples d'enregistrement de dessins ou modèles (document [H/LD/WG/14/3](#)). La proposition vise à renforcer l'attractivité du système de La Haye en améliorant sa simplicité et sa flexibilité pour les utilisateurs, tout en garantissant que les parties contractantes puissent maintenir leurs exigences actuelles relatives aux demandes. Le groupe de travail a prié le Bureau international d'établir, pour sa quinzième session, un autre document sur la question en tenant compte des observations formulées par les délégations.

5. Le groupe de travail est également convenu de poursuivre, à sa quinzième session, l'examen d'une proposition de la délégation du Brésil visant à introduire une nouvelle règle prévoyant la transmission, par l'intermédiaire du Bureau international, des communications des offices aux titulaires ou aux mandataires inscrits (document [H/LD/WG/14/9](#)).

NOUVEAUX FORMATS DE REPRÉSENTATION DES DESSINS ET MODÈLES

6. Le groupe de travail a discuté de l'amélioration des formats de représentation des dessins et modèles sur la base des documents [H/LD/WG/14/4](#) et [H/LD/WG/14/4 Corr.](#) Il a approuvé l'amélioration des représentations d'images en 2D telle que décrite dans les documents susmentionnés et a demandé au Bureau international de créer un forum de consultation avec les parties contractantes intéressées concernant le plan de mise en œuvre et les détails techniques.

7. Le groupe de travail est convenu de poursuivre les discussions lors d'une prochaine session concernant l'introduction éventuelle des fichiers 3D et vidéo comme nouveaux formats de représentation des dessins et modèles.

ÉVALUATION DE L'IMPACT DU BARÈME DES TAXES

8. Le groupe de travail a poursuivi les discussions sur la révision du barème des taxes du système de La Haye, sur la base du document [H/LD/WG/14/5](#). Le groupe de travail a prié le Bureau international d'établir, pour une future session, une étude plus large du barème des taxes du système de La Haye, y compris une évaluation actualisée de l'impact de la révision du barème des taxes qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

INTRODUCTION ÉVENTUELLE DE NOUVELLES LANGUES

9. Le groupe de travail a poursuivi ses discussions sur l'introduction éventuelle de nouvelles langues dans le système de La Haye sur la base des documents [H/LD/WG/7/5](#), [H/LD/WG/13/5](#), [H/LD/WG/14/6 Rev.](#), [H/LD/WG/14/7](#) et [H/LD/WG/14/8](#).

10. Le groupe de travail a demandé au Bureau international d'établir, pour sa quinzième session, des documents présentant les options possibles pour réduire les coûts de traduction tout en maintenant la qualité et en optimisant les pratiques en matière de traduction, notamment aux fins de l'introduction éventuelle de nouvelles langues et de la mise à jour de l'étude figurant dans le document [H/LD/WG/11/4](#), compte tenu des outils et technologies de traduction automatique nouvellement disponibles et applicables.

11. Le groupe de travail a également demandé, pour sa quinzième session, une analyse financière actualisée de l'introduction éventuelle de nouvelles langues, y compris, mais sans s'y limiter, la réduction des coûts dans le cadre des conditions d'une pratique de traduction différenciée, et une évaluation des coûts de la traduction externalisée sur la base de différentes options et pratiques.

12. L'Assemblée de l'Union de La Haye est invitée à prendre note du "Rapport sur le groupe de travail sur le développement juridique du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels" (document H/A/46/1).

[Fin du document]